



Concessions domaniales pour les projets Mermaid et Seastar

Nous avons été très surpris par l'annonce du secrétaire d'Etat De Backer quant à son intention de révoquer les concessions domaniales pour les projets Mermaid et Seastar alors que nous n'avons pas encore, à ce jour, entamé les discussions sur le niveau de soutien requis, ni même communiqué de chiffre à cet égard. La loi prévoit, en effet, une procédure très précise pour l'établissement du niveau de soutien.

Ces concessions ont été octroyées en 2012 à l'issue d'un processus compétitif sur la base de critères fixés par le gouvernement.

Néanmoins, en ligne avec l'évolution du marché récemment observée dans les pays voisins, Mermaid et Seastar travaillent d'arrache-pied à la réduction des coûts pour le développement des parcs futurs, entre autres par la mise en œuvre des technologies les plus récentes, en exerçant une pression maximale sur les fournisseurs et en envisageant un développement simultané des deux parcs afin de tirer pleinement profit des économies d'échelle.

Cet exercice n'est pas encore complètement abouti, mais nous pouvons déjà affirmer que le niveau de soutien requis sera substantiellement inférieur à celui octroyé aux parcs en construction en Belgique et dans les pays voisins. Ce niveau de soutien peut d'ailleurs encore significativement être revu à la baisse si le cadre réglementaire belge est optimisé, en ligne avec les pays voisins.

Le niveau de soutien doit par ailleurs être considéré eu égard à l'évolution attendue des prix de gros de l'électricité qui sont largement influencés par des facteurs réglementaires (prix des émissions de CO₂, évolution du mix énergétique dans le temps, soutien octroyé à d'autres technologies, etc). Si ce prix de gros de l'électricité évolue, comme attendu par nos voisins néerlandais et allemands vers les 70 à 80 EUR/MWh, le niveau de soutien sera forcément réduit à due concurrence.

Nous avons l'ambition de trouver un accord sur le niveau de soutien dans les semaines à venir, afin de nous inscrire dans le plan d'investissement du gouvernement et dans la réalisation des objectifs climatiques 2020 de la Belgique.

Contact de presse:

Koen Janssen - +32 479 98 09 08

Nathalie Oosterlinck - +32 495 58 43 52

Mathias Verkest - +32 499 55 49 80

communication@otary.be